

## [Transcript] Affaires sensibles / "Le Chat" du Sud-Ouest

François Inter.

Aujourd'hui, dans un faire sensible, le chat du bassin.

Drôle de formule pour qualifier le parcours criminel de ce violeur en série, qui de 1987 à 2002 a semé la terreur dans les rues d'Arcachon et d'Oscar, deux stations balnéaires de la côte atlantique.

26 viols commis pendant la nuit au domicile des victimes, le courant coupé pendant des jours. Tapis dans l'ombre, le prédateur observe les habitudes de ces victimes avant de passer à l'acte. Après avoir abusé de ses proies, il disparaît sans laisser de traces avec une dextérité déconcertante. Le violeur du bassin hérit alors d'un surnom sûrement trop tendre, le chat.

Pendant 15 ans, la police le traque, mobilise d'impressionnants effectifs, en vain, le chat espace parfois ses attaques,

ne laisse aucun indice et s'en prend à des femmes de 19 à 78 ans qui n'ont aucun point commun.

Seule certitude pour la police, sa monstrosité.

Car il revient chez celles qui lui ont échappé, où viole une mère puis sa fille en une seule nuit.

Ce n'est qu'en 2002 que la France découvre, steep et faite, le visage du chat et sa double vie.

Et c'est aussi l'histoire d'une enquête judiciaire unique dans l'histoire de la région.

Notre évité aujourd'hui, Jean-Michel Desplos fait diversier pour Sud-Ouest.

Il a couvert l'affaire du chat pour ce quotidien régional.

Il nous attend dans les studios de France Bleu Gironde, à Bordeaux.

A faire sensible, une émission de France Inter en partenariat avec Lina,

aujourd'hui par Constance Villanova, coordination Christophe Barrère, réalisation et l'enbissio.

Fabrice de Rouelle, à faire sensible, sur France Inter.

17 juillet 1987, Arcachon, station balnéaire de la côte atlantique.

Son boulevard de la plage, sa ville d'été et ses 200 000 vacanciers qui s'y pressent.

En face, au-delà du bassin, la silhouette du Capfer est sa distingue.

Cette nuit-là, le calme d'une petite ruelle bordée de résidences hondaires cosues est interrompue par des bruits de pas qui s'accélèrent sur le trottoir recouvert d'une couche de sable.

Et souffler une femme court, pieds nus, tenant fermement dans ses bras sa petite fille de 6 ans.

Elle sera bas dans les maisons d'arriver, le visage marqué par la peur.

La scène remonte à quelques dizaines de mille plus tôt.

Dominique dort dans son appartement.

Une main gante et s'approche, alors de son poignet et lancère.

Tétanisé, elle pense à un gant bruyolage.

L'agresseur lui demande en chuchotant si elle a de la drogue, plus il se met à fouiller l'appartement.

Il revient, il la ligote, il la viole.

Son enfant dort à 50 centimètres d'elle, écrasé par la fatigue d'une journée à la plage.

Sa crainte viscérale, qu'il se réveille et assiste à l'horreur.

Instinct survit, la femme murmure à son bourreau que sa cœur de crédit se trouve à l'autre bout de l'appartement.

Alors que l'homme s'éloigne, elle parvient à détacher les cordelettes qui entravent ses poignets.

Il a coupé le courant, le téléphone fixe ne fonctionne plus.

En dessous de la fenêtre de sa chambre, elle sait qu'un buisson tout fut longe le mur.

Alors elle jette sa fille à soupir et la rejoint en sautant pour finalement trouver refuge chez les

voisins.

Trois jours plus tard, la police d'Arcachon interpelle un SDF qui a déjà été arrêté pour des problèmes de stupéfiants.

Guerrière la vitre teintée du commissariat, la vacancière ne le reconnaît pas.

L'homme qui l'a violée agit dans le noir, donc l'affaire est close.

Oui, faute de preuve, le suspect est relâché.

En mars 1988, un an plus tard, l'horreur déferle une deuxième fois dans les rues de la station Banner.

Et selon le même scénario, en pleine nuit, un homme s'introduit chez une femme seule.

Il prétend qu'il sort de prison, lui ligote les mains avec une cordelette, la viole et s'en va, après avoir pris 70 francs dans le sac à main sa victime.

En novembre 1988, même mode opératoire chez une autre victime.

Cette fois, dans le quartier du Moulot, où les villas se font plus chic.

Là aussi, une femme au mari absent fait les frais du violeur rodeur, là aussi, l'électricité coupée.

Les policiers relèvent les traces d'ADN, mais à l'époque, il n'existe pas de fichiers nationales des emprunts génétiques.

Impossible de comparer donc.

Puis en 1991, toujours rare cachon, un autre viole, dans les mêmes circonstances est signalé.

La police ne fait pas le lien entre les quatre primes.

Sûrement pas le même prédateur, tant les faits sont espacés de façon aléatoire, puis le calme revient dans la petite ville de vacances.

Le ou les arresteurs semblent avoir quitté la ville.

Mais en 1994, quatre viols se produisent en six mois seulement, et dans le même secteur.

La police judiciaire de Bordeaux est saisie du dossier, mais là encore, on ne note aucune similitude chez les victimes.

Les huit femmes ont entre 30 et 54 ans, elles ne se connaissent pas.

Leur seul point commun, elles étaient seules au moment des faits célibataires au conjoint absent.

Ce qui coïncide, c'est donc le mode opératoire.

Sur ces sept viols tentatives, l'agresseur qui dissimule son visage a pris soin de couper le courant et de se diriger instinctivement vers le disjoncteur.

Un boîtier pourtant pas facile à trouver quand on ne connaît pas la maison.

En 2002, un policier se souvient de l'enquête au traseur de France 2.

Une enquête difficile parce que la personne en question a agi toujours de manière très organisée, laissant toujours peu d'indices.

Nous n'avons pas, et nous n'avons jamais eu par exemple, une description précise, une couleur de cheveux, quelque chose.

Il agissait régulièrement dans le noir, etc.

La police est au pied du mur. Selon les témoignages des victimes, il pourrait s'agir d'un nom athlétique d'une quarantaine d'années.

Les femmes agressées décrivent une forte odeur de transpiration, des mains caleuses.

Vu l'expertise de l'agresseur côté électricité, la brigade criminelle de Bordeaux lance des surveillance auprès d'intervenants d'entreprises publiques ou d'artisans du secteur.

Ce pose également la question de la récurrence de ces passages.

## [Transcript] Affaires sensibles / "Le Chat" du Sud-Ouest

Les enquêteurs comparent les échantillons d'ADN, cadris, les rues d'arcachon, multiplient les caméras de vidéos surveillance et puis, et puis plus rien.

L'enquête piétine et le violeur se volatélisent encore et toujours.

Jusqu'à cet été 1996, la Station Balner redevient le cœur battant de la saison estivale sur la côte atlantique,

a eu une dizaine de mille temps retour du centre-ville d'arcachon, sur la plage, depuis la surmer, les parasols fleurissent.

Mais le 5 juillet, en pleine nuit, une nouvelle victime est ligotée, puis violée alors que ses deux enfants dorment à te chausser.

Le 22 août, le prédateur s'acharne sur une deuxième femme, puis le 5 septembre, sur une autre.

Il agit vite et dégarpit, comme d'habitude, si l'on peut dire.

13 septembre 1996, retour au Mouleau-Cartier-U-Pédarcachon.

Marie-Christine vise seule avec son fils de trois ans dans un appartement réd jardin.

Le prédateur entre chez elle, sa rencontre avec le violeur en série du bassin, elle la raconte six ans plus tard, en 2002.

Tout d'un coup, je sens des tapotements sur moi, et là, je me réveille en sursaut, et je me dis qu'il y a quelqu'un en hurlant,

et puis là, je vois une ombre partir, je lui cours après, et c'était quelqu'un avec une agilité vraiment extrême,

parce que j'avais une table, une petite fauteuil, rien, il est parti, il est qu'au presto en courant, je n'ai vu que sa silhouette avec une luminosité extérieure, donc je n'ai rien vu.

Le cri animal qui lui a choppé a fait fuir le violeur.

Dans le noir total, l'homme est parti en neuf rôlant aucun meuble, avec une agilité déconcertante, dit d'un félin.

Même la corbeille de fruits qui ne cesse de tomber de cette table basse n'a pas bougé d'un iota.

Le prédateur du bassin devient le chat.

Alors que le nombre de victimes gonfle sur la côte s'il lance radio dans les médias,

les enquêteurs ne souhaitent pas que les journalistes s'emmèlent d'abord,

pour que le violeur en série ne sache pas que son mode opératoire est analysé, et puis, et surtout, pour qu'il n'inspire pas d'autre d'étraquer.

Mais il y a une justification beaucoup moins reluisante, moins insumée, qui explique ce mutisme médiatique.

C'est celle défendue par la municipalité de l'Arcachon.

Devenir la ville du viole serait mauvaise pour les business du tourisme.

Une telle publicité ferait fuir les vacanciers bourgeois, vous comprenez.

Cet homerta, l'une des 13 victimes du chat, ne l'accepte pas, et contacte la presse avec son avocat.

Elle veut parler, prévenir les potentiels victimes.

Le 21 juin 1998, le quotidien régional sud-ouest publie son premier article sur le chat, également surnommé « L'homme a régné ».

Un journaliste a été invité chez une victime pour rencontrer trois femmes agressées, ou violées par le prédateur.

Sous le titre « Le violeur agit la nuit, la parole se libère ».

Je n'oublierai jamais, je suis marquée pour toujours.

J'ai toujours peur qu'ils reviennent.

## [Transcript] Affaires sensibles / "Le Chat" du Sud-Ouest

La nuit, le moindre bruit me réveille et m'angoisse.  
C'est un supportel.  
Ils terrorisent les personnes qu'ils rencontrent.  
Je suis convaincue que d'autres femmes ont subi le même sort,  
mais qu'elles sont si choquées qu'elles n'osent même pas en parler autour d'elles.  
Ou alors, s'ils n'ont pas atteint son but, elles ont cru un simple cambrioleur.  
Il faut que ces femmes se fassent absolument connaître.  
Elles sont peut-être capables d'apporter le détail déterminant pour la suite de l'enquête.  
L'article bouscule le quotidien des habitants de la commune.  
Après tout, le violeur pourrait être un voisin,  
un employé de la ville, un arca-chonnais.  
Alors, un vent de paranoïe se mêle à la brise marine.  
Le 17, numéro d'urgence pour contacter la police  
est pré-enregistré sur les téléphones portables.  
Une riveraine fait m'intéresser fil de téléphone fixe  
alors que le criminel ne puisse pas les couper.  
Mais le chat a pris la poudre d'escampette et ce, pour un an et demi.  
C'est donc en avril 1999 qu'il fait son retour chez Marie-Christine,  
la jeune femme qui l'avait fait décamper par ses cris 3 ans plus tôt.  
Le monstre veut prendre sa revanche.  
Mais c'est sur la nouvelle locataire de cet appartement qu'il se jette.  
Une quatorzième vibrisée.  
À Bordeaux, l'enquête pétine.  
Alors, l'APG fait appel à Pierre Leclerre, profiler.  
Tout droit venu de Scott Langhiard et du FBI,  
le profilage prend timidement ses marques dans le milieu judiciaire français.  
En 1999, Leclerre est le seul spécialiste au sein de la police de ce pays.  
Objectif du psychologue, définir, d'après la scène de crime,  
l'identité psychologique de l'agresseur pourrait aider la police à viser juste.  
Barbe blanche, mal rasée, pipe à la bouche et vocabulaire de Vibriscar,  
qui en avait d'autres, il parvient à en tirer un profil qu'il détaille dans son rapport.  
Sa profession lui laisse une grande part d'organisation personnelle,  
lui permettant d'organiser avec méticulosité les opérations de repérage et d'observation  
qui lui sont indispensables pour mener à bien ses actions.  
Je pense que l'essentiel de sa motivation est dans le sentiment de pouvoir dominer les choses,  
le temps et les gens, beaucoup plus que dans la maigre satisfaction sexuelle  
et remaye qu'il retire de ses agressions.  
Au domicile des victimes, les policiers retrouvent des cales  
pour empêcher la fermeture de certaines belles vitres  
et des trous à hauteur Dieu dans les volets battants.  
Selon le profiler, le plaisir ultime du chat serait donc de scruter ses proies  
avant de passer à l'acte.  
Il ferait tout pour mentaliser l'espace avant d'encerrer ses victimes,  
de ses griffes et s'en aller.

## [Transcript] Affaires sensibles / "Le Chat" du Sud-Ouest

Au-dessus de lui, de l'une d'entre elles, un mobile composé de clochettes, impossible à esquiver.  
Mais ces relots ne teintront pas pour la prévenir, un placable d'extérité de violeurs.  
A Bordeaux, les enquêteurs se voient confier un dossier de la gendarmerie nationale, un viole survenu en 1998 à Osgore, autre station balnère à 130 km d'Arcachon.  
Et là, pas de doute, ce fait isoler serait aussi signé le chat.  
Adax, dont dépend Osgore, Jean-Philippe Sheradam, l'Andais vient d'être nommé à la brigade des recherches.  
Il a une intuition.  
Ce viole commis en 98 au domicile de la victime l'interroge lui aussi.  
Alors il se met à fouiller dans les armoires des affaires classées.  
Il exume quatre affaires de viole, tentatives survenues entre 95 et 98 dans la région des Landes.  
Toutes identiques.  
Les faits se déroulent entre 5 et 6 heures du matin.  
L'électricité a été coupée.  
Les victimes sont des femmes isolées dans des maisons dotées de bévitres permettant d'observer depuis l'extérieur.  
Un violeur sévit dans les Landes.  
Une seconde enquête est ouverte.  
Contact est pris avec la police judiciaire de Bordeaux.  
Jean-Philippe Sheradam a tapé dans le mille.  
Le sperme retrouvé sur le pantalon d'une victime à Osgore.  
Dis-moi plutôt à la même identité génétique que l'ADN trouvée dans des résidences où se sont produits les violes d'Arcachon.  
La zone de chasse du chat, c'est l'argie de façon vertigineuse et le rythme de ces violes s'accélère.  
De décembre 2000 au Moulot, alors qu'une jeune femme de 21 ans dehors seule dans sa maison de vacances, le chat grimpe sur un pylône.  
Il coupe l'électricité, puis y barise un carreau et ouvre la porte d'entrée.  
La victime hurle, l'agresseur se sauve avec adresse.  
Deux mois plus tard, en mars 2001, deux femmes sont agressées la même nuit.  
La police compte 17 victimes à Arcachon, 10 à Osgore, mais les enquêtes restent séparées, menées par deux juges d'instruction différents.  
Dans la nuit du 23 au 24 juin 2001, sur la côte landaise, c'est une mère et sa fille qui sont violées dans la même maison à quelques ordres d'intervalle.  
La voisine d'en face a été agressée par le chat,

cinq ans plus tôt.

Arcachon les victimes dénoncent l'inertie policière,  
alors elles font une association pour mieux se défendre.

La mère de victime en prend la direction.

En 2001, elle décrypte la difficulté de s'organiser et de se faire entendre.

Ce n'était pas facile.

Arcachon est un lieu de villégiature.

Les victimes viennent là pour l'été.

Il y a très peu qui sont résidentes à plein temps,  
donc il fallait vraiment avoir des contacts.

Les victimes n'ont pas les coordonnées des autres victimes.

C'est très cloisonné au niveau de l'enquête

et on n'a pas accès aux dossiers.

Il y a le secret d'instruction, donc c'est très difficile.

Quand on vit sur place, on apprend qu'une agression a été commise.

On essaie de rencontrer la personne, mais c'est très difficile.

Pour autant, la police ne chôme pas.

La cellule viole 40.

Dix agences ont mobilisé pour ne se consacrer qu'à la traque des violeurs en série.

Les gendarmes de la section de recherche de peau

et les compagnies de DAX et de Mont-Marsand

échangent leur renseignement avec ceux de la péjrie bordelaise.

Des centaines de témoignages sont ainsi récoltés, analysés.

Des agences se cachent même dans du mobilier urbain,

comme des poubelles, pour surprendre le chat pendant sa chasse.

L'épouse d'un gendarmes ne sert pas dans un appartement,

mais elle se lève seule pendant plusieurs semaines.

Mais malgré cette mobilisation policière, c'est l'escalade.

Trois agressions surviennent en moins de six semaines.

En octobre 2001, une nouvelle victime s'ajoute à la liste.

Elle a 78 ans, puis une autre, à Biarritz.

Le territoire du violeur sept ans, la tranche d'âge visée également.

Il aime les lumières de la nuit.

Il avance en dansant, souplement, doucement.

Il va, où il veut, s'en va.

Comme il peut, amigné, et qu'est-ce qui lui est taillé?

Oh, il est sale, le matou.

Place égale, ou autour de l'étoile.

Pas de petits passages pour cet enfant passage.

Et de cheminée en cheminée.

Voyous, passionnés, étranges animaux, sourires verticales.

Il ne sait pas quand il fait mal.

Amigné, il te suit.

Amigné, il te fuit.

## [Transcript] Affaires sensibles / "Le Chat" du Sud-Ouest

Oh, ça y est, il repart.

Affaire sensible.

Fabrice Ouelles.

En janvier 2002, dans la forêt landaise, un homme vient de garrer sa voiture sur le parking de la gendarmerie de Seigneuse, qui juxte Osgore.

Cet homme vient porter plainte. La porte de sa maison de vacances a été fracturée, mais rien n'a été volé.

Si ce n'est une photo de sa sœur, l'or a retiré d'un cadre.

Une sœur, qui, il y a 20 ans, en 1982, avait été victime d'agressions sexuelles.

Après l'avoir poussé dans sa propre voiture, un homme cagoulé lui avait attaché les mains dans le dos et l'avait emmené dans la forêt.

A force de négociation courageuse, elle était parvenu à se libérer.

Interpellait, l'homme âgé de 24 ans à l'époque avait reconnu d'autres agressions.

Il avait été jugé pour attentat à la pudeur et a incarcéré quelques mois.

Deux psychiatres ont préconisé un suivi psychiatrique et psychologique.

Le nom de cet homme, Roland Casot.

En 2002, la police tente de comprendre.

Et si le vol du portrait de l'or, Pietre Larson, pour une si grande ville, menait à l'agresseur de 1982.

Le prédateur fétichiste souhaitait peut-être retrouver la trace de sa victime.

Si l'Ouest publie alors un article sur la série de viols, doublé d'un appel à témoin, qui fait réagir, il liqo un riverin d'Ausbord.

Ce retraité avait appelé la police huit mois plus tôt pour signaler la présence d'une fourgonnette blanche roulant ralenti dans sa rue.

Il en est persuadé son conducteur et bien l'homme décrit par le quotidien régional.

Grâce au numéro de plainte d'immatriculation et après avoir rappelé l'entreprise à qui appartient à l'utilitaire, le nom de Roland Casot réapparaît une nouvelle fois.

Célandais, âgé de 43 ans, habite à Saint-Jourg-de-Marême, petite commune à 150 km au sud d'Arcachon.

Contremaître au sein de l'entreprise des chantiers d'Aquitaine, son emploi du temps colle parfaitement avec les viols commis à Osgore et Arcachon.

Le 20 février 2002, à 6h du matin, la police se rend dans sa maison où il vit avec son épouse et ses deux petites filles.

Après avoir recueilli son ADN, cet homme a la chevelure frisée, yeux bleus et allure de surfeur Jean-Rigord Osgore et placé en garde à vue pendant dix heures.

Mais ce bon père de famille n'est tout en bloc.

Après quelques heures de garde à vue, ce père de famille a avoué 16 agressions sexuelles ou viols commis sur des jeunes filles dans la région d'Osgore.

Sept ans que les gendarmes le recherchaient, porte à porte, filles la ture, organigrammes des victimes, rien n'était laissé au hasard.

A 16h, les résultats du labo tombent. Roland Casot s'effondre et reconnaît l'effet. 36 viols survenus en 15 ans, c'est lui. Il se souvient de chacune des victimes de l'adresse, de tout.

Une heure plus tard, la police perquisitionne son domicile, son épouse découvre l'horreur.

On a partit un bolidun homme avec qui elle était mariée depuis six ans. Elle ne savait rien. La police n'a que quelques secondes pour lui expliquer.

Des cordes, un stock de clés, des passes électroniques sont découverts. Le chat a un nom et une gueule d'ange, il s'appelle donc Roland Casot.

Côté face, cet excellent père de famille de 43 ans est aimé de tous. Ses amis décrivent un athlète au regard ravageur, qui plaît aux femmes et qui s'engage dans des causes nobles, comme des rallyes pour les personnes en situation de handicap.

Le lendemain de sa première agression, en juillet 1987, Roland Casot fête ses 29 ans, entouré de sa famille et de nombreux amis.

L'espace pont des viols correspond au haut et au bas de sa vie personnelle. La pause de trois ans par exemple entre 1991 et 1994, il vient de rencontrer sa femme, il est amoureux.

Le gendarme de Dax, Jean-Cherradam, n'en revient pas. Casot et lui avaient plein de copains en commun dans la région.

Il m'a oublié moi, il n'a pas parlé de toutes celles qui ont été agressées, même s'il n'est pas allé jusqu'au bout de ses actes. Moi je n'ai pas été violée, mais trois fois il est venu, donc ça veut dire qu'il serait venu une quatrième fois, mais nous avons déménagé, nous avons quitté la région.

Je pense qu'il a oublié dans ses demandes de pardon de toutes celles qui l'a pu agresser d'une façon ou d'une autre. Et si Joss témoignait devant ses caméras, je veux parler au nom de toutes ces femmes qui souffrent et qui sont peut-être derrière leur pause de télévision.

Le 28 novembre 2005, aux assises de Bordeaux, l'étudiant de l'Ombège, la tête baissée, Roland Casot joue le jeu sous l'écrépitement des photographes.

La France découvre le visage du chat. Ces victimes peuvent enfin apercevoir les traits d'un bourreau qu'elles n'ont jamais vu.

La salle où siège habituellement les assises dans ce palais de justice est fermée pour travaux. Les trois semaines d'audience se dérouleront donc dans une autre pièce au mobilier vieillot.

Au-dessus de l'accusé, un crucifix, sur les bancs des lisaines de femmes avec chacune leur avocate, éclatante sororité, elles se tiennent les mains, se prennent dans les bras. Tout ont appris à cohabiter avec un choc posttraumatique ineffaçable.

Certaines n'ont pas pu venir, trop brisés. L'une d'entre elles a transmis une lettre au président qu'il lit pendant le procès. Je n'ai pas envie de le connaître. Les traces de cette épreuve en moi ne disparaîtront jamais.

Solidarité fébile inégalement vers une autre femme présente dans la salle. Elle n'a pas pu se constituer partie civile. C'est Nathalie, l'ex-épouse de Roland Casot. Elle passe à la barre.

C'est qui n'hésitera peut-être à divorcer, quitter la France. Mais partir ne fasse pas sa douleur. Dans la cour, elle s'en excépe. Elle raconte sa vie de couple avec cet homme, avec qui elle a vécu une vraie histoire d'amour.

Elle confie sa culpabilité, regrette ce qu'elle n'a pas su voir, ce qu'elle n'a pas fait. Elle croyait à ses déplacements professionnels, à ses chantiers qui démarraient tout le matin.

Avant de quitter la barre, elle se retourne vers Casot et lui lance « Tu as détruit ma vie ». Et Casot se met à table. J'avais une double vie, tout se remettait en place la journée, et la nuit s'arpartait sanglotile, s'essuyant du revers de sa manche.

Au fil des jours du procès, il dévoile son mode opératoire. Le viol ne serait que l'aboutissement d'un long processus. Il passait les nuits entières et pieds, parfois cachés dans la salle de bain le jour.

Dans sa camionnette, il observait ses bras broussés dans leur jardin ou vidé les courses du coffre de leur voiture. Excité par le challenge. Plus le logement de sa cible était difficile d'accès, plus il prenait de plaisir.

Au bout de quinze jours d'audience, les experts psychiatres sont appelés à la barre. Ils sont deux à analyser le profil psychologique du chat.

Leur voyeurisme, ça veut tout simplement dire, quand il est très jeune, le fait d'érotiser la vue de femmes partiellement nues ou nues dans un contexte sexuel, et qu'il va approcher puis plus tard agresser par rapport à ça.

Et puis il va développer aussi l'érotisation du fait d'imaginer qu'il va maîtriser ses femmes contre le gré du point de vue sexuel.

Pour l'été actuel de les choses, est-ce qu'il est encore dangereux?

Je lui ai dit qu'il est impossible actuellement de constater, parce que ça ne serait pas le cas, que les éléments de perturbation graves qu'il a ont disparu. Si certains de ces éléments persistent, les effets possibles de ces éléments persistent.

Le passé de casseur se dévoile. À douze ans, il s'introduit dans une maison et se masturbe dans des soutiens gorges. Interpellé par les gendarmes, il est présenté un juge pour enfants.

Personne n'avait imaginé que l'adolescent voyeur deviendrait violeur. Au même âge, il fabriquait déjà des clés pour entrer par réfraction chez les voisines, les mêmes qu'il utilisera quand on l'appellera le chat.

Des années malheureuses, où le jou d'une mère sadique, Paulette Casot, assise dans la salle, une mère qui le bat au Martinais jusqu'à ne plus pouvoir par de force pour le faire.

Plus récemment, dans le jardin de la famille de son fils, la marâtre castre le chien de ses pêtis-enfants, parce qu'il est trop bruyant.

Petite femme sécho, très creusée par les années, Paulette Casot, déconnectée, ne comprend pas ce que son fils lui reproche.

Le journaliste de France 3, Jean-Pierre Stahl, parvient à interroger dans le bruit à découloir du palais de justice, celle décrite comme frêle-coche, dans un livre de Bazin vipère au point.

Il a dit qu'il a souffert d'un amour que vous lui avez pas donné.

Eh ben oui, ça en doute. Pourquoi il m'en a pas parfait chez ces drôles? Ah oui. Je m'en rendais pas compte que, sûr.

Vous aviez trop de travail vous-même?

Oui, on avait beaucoup de travail, c'est sûr. Je pensais qu'à ça au travail et mes pauvres un petit pourtant, je l'ai pas délaissé, mais non.

Je m'occupais du lui, il manquait de rien.

Si la bien reconnue les 36 viols, Casot ne risque que 15 ans de prison à cause d'un vie juridique.

En effet, en 2005, le caractère sériel des viols ne représente pas une circonstance aggravante.

Le chat est jugé à bordeaux pour viols simples.

Au-dessus de la loi, les attentats à la pudeur des années 89 ne font pas office non plus de circonstances aggravantes.

15 ans, c'est la peine maximale pour viols. Mais là, en l'occurrence, c'est 15 ans pour 36 victimes, soit 5 mois de prison par viol.

Le 16 décembre 2005, après 8 heures de délibéré, 3 semaines d'un procès éprouvant et 30 auditions de victimes,

Roland Casot, 47 ans, est condamné par la Cour d'assises de la Gironde à 14 ans de réclusion criminelle, dont 10 ans incompressibles.

Un carcére et le plus 2 ans, il sera donc libérable en 2012.

Son avocat, maître, guitar, à prouve, ces victimes sont sous le choc.

## [Transcript] Affaires sensibles / "Le Chat" du Sud-Ouest

Que Roland Casot soit condamné à 15 années de réclusion ou qu'il soit condamné à 540 années de réclusion, ça ne changera pas le préjudice qui a été subi par les victimes, ça ne changera pas le trouble et ça ne changera pas la guérison qui pourrait être celle de Roland Casot. Pour vous, il y a un vie juridique. Complètement. Complètement. Moi, je me dis, mais c'est pas possible. Mais c'est même pas possible que la justice ne se rende pas compte. Ils doivent se dire qu'on est en train de faire une bêtise. J'aurais un cas de conscience, je me dis, mais je ne peux pas condamner une personne comme si elle avait fait juste 2 forfaits alors qu'elle a fait 36 connues. En février 2012, Roland Casot sort de prison en liberté conditionnelle. Jusqu'en 2027, il sera soumis une mesure de suivi social judiciaire. Il lui est interdit d'entrer en relation avec ses victimes, de séjourner pendant 10 ans gérone dans les Landes et dans les Pyrénées Atlantiques. Son avocat confiera qu'après 15 ans de trac, le chat en a eu assez de jouer à la souris avec les enquêteurs, comme soulagé d'être enfin interpellé. C'est à dire, pour moi-même, pour moi-même, pour moi-même, pour moi-même, pour moi-même, tu seras bien. Tell me what the hell do you know, what do you know? Tell me how the hell could you know, how could you know? Tell it happens to you, you don't know how it feels. How it feels. Tell it happens to you, you won't know it won't be real, know it won't be real, won't know how it feels. Tell me hold your head up, hold your head up and be strong, cause when you fall you gotta get up, you gotta get up and move on. Tell me how the hell could you know, how could you know? Cause until you walk where I walk, it's just all dark. Tell it happens to you, you don't know how it feels. How it feels. Tell it happens to you, you won't know it won't be real, know it won't be real, know it won't be real, won't know how it feels. Until your world burns and crashes. Until you're at the end, the end of your world. Until you're standing in my shoes, I don't want to get nothing from you, from you, from you, cause you don't know. Tell it happens to you, you won't know how I feel. Fabrice, ce fait d'hiver est assez exceptionnel et unique dans la région, dans l'histoire judiciaire en tout cas, d'une part parce qu'il y a un très grand nombre de viols et de tentatives, 36 viols au total et des tentatives, entre 1987 et 2002 entre la Gironde et les Landes, et c'était effectivement un fait d'hiver qui n'est pas indifférent dans une carrière de journaliste parce qu'on voit très rarement un tel nombre de viols et de tentatives commis par un seul homme. Ce qui a marqué les investigations menées par les journalistes de sud-est parce que je n'ai pas été le seul à travailler sur cette enquête, il y avait également Jean-Paul Vignot, mon excellent confrère qui a travaillé sur l'enquête, et ce qui nous a marqué c'est la traque effrénée à la fois des services de police judiciaire, puis plus tard de la gendarmerie, et qui n'arrivait pas à resserrer les taux sur le violeur présumé. Et mais ce qui chope tout de même, c'est ce silence médiatique imposé par la police, au début on

peut le comprendre,  
mais ce silence était aussi imposé par la ville d'Arcachon et ça, ça ressemble quand même à une hauteur qui posait sur les victimes,  
et une atteinte à la liberté d'informer également, comment vous l'avez vécu ça?  
Alors vous savez Fabrice, comme on dit dans le jargon de la presse, nous sommes des faits diversiers,  
et parfois il arrive que l'on doit composer avec les services enquêteurs,  
parce que nous avons des remontées de bribes d'infos qui nous arrivaient aussi de là par les services de police judiciaire,  
nous avons également des informations qui arrivaient par notre réseau de correspondants, vous le savez, dans la presse quotidienne régionale, nous avons une sorte de maillage du territoire qui fait que dans chaque canton, chaque commune,  
nous avons un correspondant local qui lui est au plus près de la population et qui est à même de nous faire remonter des infos.  
Donc nous disposions d'informations, mais effectivement nous n'avons pas pu les exploiter en tout cas dans un premier temps,  
aussi librement que nous l'aurions voulu, et puis comme vous l'indiquiez dans votre résumé qui était vraiment parfait, Fabrice.  
La ville d'Arcachon, mais aujourd'hui c'est The Place to be, comme on dit, ne souhaitez pas devenir la ville du viol.  
Pardon, parce qu'on puisse qu'on compose, parce que les journalistes composent parfois avec la police,  
parce que comme la police on a envie de trouver le coupable de crime de viol, je veux bien le comprendre.  
Alors pour l'image d'une ville, c'est plus difficile à comprendre tout de même.  
Oui, alors nous avons appris bien plus tard que la ville d'Arcachon faisait pression sur les services enquêteurs.  
Nous l'avons appris bien plus tard, nous ne le savions pas, j'allais dire, en temps réel.  
Nous avons appris par les services enquêteurs qu'effectivement, la ville d'Arcachon mettait la pression au service enquêteur pour ne pas éviter l'affaire.  
Alors vous parliez de la presse régionale et de ses correspondants, c'est vrai que la presse régionale est forte,  
parce que c'est une presse de proximité et c'est normal. Est-ce qu'elle joue un rôle fréquent dans la résolution de fédivère?  
On reviendra à notre affaire tout à l'heure, je fais un détour par une généralité.  
Oui, il arrive de temps en temps effectivement que la presse quotidienne régionale, de part effectivement la proximité avec la population et ses lecteurs,  
puisse permettre à une enquête d'évoluer, de part la révélation des faits, parce qu'on le sait, les services enquêteurs aujourd'hui,  
comme à l'époque d'ailleurs, notamment on met en place des écoutes téléphoniques, et à la lecture d'un article,  
personne qui susceptible d'être mis en cause peut peut-être se laisser aller à des commentaires sur des écoutes,  
ce qui éventuellement permettra de faire avancer les investigations des enquêteurs.

Alors pouvez-vous ne décrire l'ambiance qui régnait chez les habitants et surtout chez les habitantes,  
Dorsgård ou d'Arcachon pendant la trac'? Alors j'imagine que tout le monde ne réagissait pas de la même façon,  
il y avait des gens qui avaient plus ou moins peur, comment ça se manifestait?  
Oui, alors effectivement, Arcachon, Dorsgård, les gens, c'était une véritable, je ne sais pas dire qui régnait une terreur,  
mais malgré tout, les femmes n'osaient plus sortir la nuit seule, personne n'osait s'aventurer,  
et il y avait vraiment une crainte de cet homme, de chat, dont on ne savait pas encore qui il était,  
comment il est, on savait qu'il agissait de manière assez intrusive, il rentrait, il débranchait le compteur électrique,  
mais il y avait vraiment une psychose, une peur de ce violeur.  
Alors quelle était la réaction et la découverte du profil de ce chat, finalement qui s'appelle Roland Casot?  
Oui, alors les habitants sont tombés des nus, ce fut la subversion, parce que comme vous l'avez indiqué, le chat, Roland Casot, c'est monsieur tout le monde,  
vous l'avez résumé, Luc de Sorfeur, Regard Bleu, plutôt beau gosse, mais qui menait une double vie, il était contre maître chef de chantier le jour, et la nuit, il violait ses victimes, en tout cas il les agressait.  
C'est vrai qu'on se dit toujours qu'un violeur, c'est un monstre, mais le profil de Roland Casot, en tout cas physiquement, on n'a pas à faire devant nous un monstre.  
Une petite précision, mais c'est important, j'ai parlé d'un village 100 jours de maraînes, mais est-ce que je l'ai bien prononcé?  
Absolument, 500 jours de maraînes dans les Landes.  
D'accord, c'est bien, c'est important de prononcer les nus des localités, parce que les gens de sécurité entendent ça,  
ça leur fait pas plaisir si on écorche le nus, et c'est normal, on va se retrouver dans 3 minutes.  
Merci d'avoir regardé cette vidéo!  
Belia Illich sur France Inter, Copycat, je reviens avec vous Jean-Michel Desplot.  
Dans cette affaire des victimes ont dénoncé la lenteur de la police, mais dans ces affaires d'ailleurs, les victimes dénoncent toujours la lenteur de la police, parfois juste de titre, parfois non.  
Mais là, c'est vrai que quand on voit que deux instructions travaillant parallèles sur le même homme, ou que la police arrivait parfois sur le lieu du crime, plusieurs jours après les faits, on peut s'interroger sans aller au-delà de s'interroger, mais on peut le faire quand même.  
Quel regard portez-vous sur l'enquête 30 ans après?  
Je pense que pour les victimes, une enquête n'avance jamais assez vite, parce qu'on est au cœur, on est soi-même.  
30 ans après, on peut se dire qu'effectivement, il y a peut-être eu des loupés entre les relations avec la police judiciaire de Bordeaux,  
et puis les services de gendarmerie des Landes et la section de recherche de peaux.

Mais il ne faut pas oublier que nous étions à la chaîne des années 80, et à cette époque-là, les avancées en matière de police technique et scientifique ne sont pas ce qu'elles sont aujourd'hui. Et je ne crois pas que la police soit arrivée plusieurs jours après la commission de certains faits, comme vous l'indiquiez,

car toutes les victimes ont été prises au sérieux.

À telle scène qu'on a même retrouvé, je crois que vous n'en avez pas parlé dans votre récit, cette victime qui était dans la ballye de Toulouse à Ramonville, et qui s'est jointe à la cohorte des victimes qui ont témoigné, qui se sont constituées partis-civiles au procès.

Et pourquoi vous l'évoquez?

J'évoque cette personne, parce que cette personne qui est dans la ballye de Toulouse à Ramonville-Saintagne

avait été oubliée entre ymer et les enquêteurs, et c'est à la lecture des journaux, devant ce poste de télévision, les journaux télévisés,

qu'elle s'est dit que ça correspond tout à fait à ce que j'ai vécu,

et effectivement, les traces d'ADN qui avaient été relevées sur ces vêtements correspondaient à l'ADN de Roland Casot.

Mais pourquoi la police n'a pas fait le lien entre les attentats à la pudeur de Casot en 1980, et la trentaine de viols survenus dans la région arcachonnaise?

Oui, à l'époque, il n'existait pas, vous le savez, les fichiers, le maigre.

T'en prennes une équipe, oui, bien sûr.

Oui, absolument, donc il était un petit peu, il était beaucoup plus difficile, et par conséquent beaucoup plus long pour arriver à désigner l'auteur présumé.

Les taux se resserraient beaucoup plus lentement, j'allais dire, qu'aujourd'hui.

Aujourd'hui, avec les progrès scientifiques, les travaux des laboratoires,

qu'ils soient privés ou bien des laboratoires de police ou de gendarmerie,

à l'air assez gênant à Ronisoubois, on arrive aujourd'hui très rapidement

avec la moindre microcellule laissée sur un lieu de crime,

on arrive à retrouver l'auteur, l'auteur des fées.

Et peut-être, on va pas faire du chrony, mais peut-être que si cette technique avait existé, il n'y aurait pas eu 36 viols.

En tout cas, oui, oui, absolument.

Autre chose, il n'y a pas de circonstance aggravante concernant les viols de Caso,

et mais après son procès, la même année, la récidive devient une circonstance aggravante.

Est-ce qu'on peut dire que le cas de Caso a fait jurisprudence?

La réforme de la loi a été dans les tuyaux.

Effectivement, elle est intervenue peu de temps après.

Aujourd'hui, Roland Caso a encourné 20 ans de réclusion criminelle.

Il a été condamné à 14 ans avec 10 ans de incompressible.

Effectivement, est-ce que les jurés, le jury de la Cour d'Assise de la Gironde auraient été jusqu'à la peine maximale?

On peut s'interroger, mais en tout cas, effectivement,

de la vie des partis civils à l'énoncé du verdict,

il aurait manifestement mérité la peine maximale.

## [Transcript] Affaires sensibles / "Le Chat" du Sud-Ouest

On va écouter la réaction des avocats de certaines victimes pendant le procès de 2005, juste après le réquisitoire de l'avocat général qui préconisait lui 15 ans de réclusion pour Caso. Ce qui est terrible dans le cas de ma cliente, c'est que la mort, la frôlée, elle, mais ça, elles sont moquées. Par Roland Caso, c'était lui qui voulait lui donner la mort, mais ce qui était beaucoup plus important, c'est qu'il ne touche pas à son petit-fils qui était dans la pièce d'à côté. Il ne fallait pas que la mort frôle son petit-fils. Pas de circonstance aggravante dans ce dossier, c'est ce que les victimes déplorent, parce que M. Caso ne risque que 15 ans. 15 ans, il en a déjà fait 4. Ça veut dire que d'ici 5, 6 ans, il est susceptible de sortir. Et l'inquiétude des victimes qui est réelle et légitime, c'est de savoir quand est-ce qu'il va sortir et surtout comment, pas d'il sortir, avec tous les problèmes de récidive qu'on connaît. Champion Lesplot, aujourd'hui, Roland Caso est libéré, c'est-à-dire que concrètement, il est en liberté dans la nature. Est-ce que vous pouvez nous dire les mesures de suivi qui ont été mises en place? Oui, alors je ne dirais pas Fabrice dans la nature. Oui, mais c'est une expression effectivement que l'on emploie pour fréquenter les prétoires de cours d'assises depuis de nombreuses années. Pour les victimes, elles font ce calcul de se dire dans 5 ans, dans 10 ans, dans 12 ans, il sera dans la nature. Bon, je retire. Non, non, non. J'allais dire, c'est un engage assez naturel qui vient quand on fait les commentaires sur un verdict et sur le suivi, en tout cas, du prononcé de la peine. Là, aujourd'hui, Roland Caso, il est suivi par un juge d'application des peines car n'oublions pas qu'il a été condamné à 14 ans de réclusion criminelle mais il a donc un suivi socio-judiciaire. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie qu'il doit se présenter auprès d'un juge d'application des peines. Il a un suivi psychiatrique et ce suivi doit lui permettre, justement, de ne pas récidiver. Nous sommes en 2020, cela fait 8 ans aujourd'hui que Roland Caso est en liberté et a priori il n'a pas refait parler de lui, donc on peut supposer qu'il sait parfaitement réinsérer. Quelle trace a laissé ce fait d'hiver dans la station Balerre d'Arcachon? Est-ce que l'affaire entend encore les rues? Est-ce qu'on en parle? Ou est-ce qu'on contraire? Et ça nous renverrait à cette... de la façon dont l'Arcachon a réagi en disant, surtout, n'en parler pas trop, parce que pour l'image de la ville, qu'est-ce qu'on dit aujourd'hui?

## [Transcript] Affaires sensibles / "Le Chat" du Sud-Ouest

Oui, alors le temps a passé, le temps a fait son œuvre à Fabrice.  
Aujourd'hui, on ne parle plus de cette affaire  
et vous le savez, je pense aussi bien que moi,  
hélas, un fait d'hiver chasse l'autre.  
Et aujourd'hui, donc plus de 15 ans après,  
cette affaire, on n'en parle plus, elle est vraiment oubliée.  
En fait, on a évoqué de la cellule Viol 40 dans le récit  
avec 10 enquêteurs, j'y reviens parce que je voulais vous poser la question.  
10 enquêteurs dédiés à la traque du chat,  
comment fonctionnait cette cellule Viol 40?  
Alors Viol 40, la création d'une cellule d'enquête,  
c'est une spécialité de la gendarmerie nationale.  
Les gendarmes, quand il y a une affaire d'envergure,  
une affaire sensible, créent une cellule,  
ils lui donnent un nom, là, en l'occurrence Viol 40,  
et là, ils mettent à disposition une dizaine d'enquêteurs  
pour mener à bien qu'ils sont dédiés complètement à cette enquête  
et qui ne travaillent exclusivement que pour cette enquête.  
Et alors là, donc, effectivement, c'est du porte à porte,  
c'est l'analyse des écoutes téléphoniques,  
c'est le voisinage, c'est la cellule familiale,  
tout est passé au peigne fin.  
Voilà, ils se concentrent vraiment exclusivement,  
une cellule, ça sert à ça.  
Est-ce que les rapports avec les journalistes de la part de la cellule  
étaient satisfaisants pour vous?  
Vous savez, j'allais dire, les gendarmes,  
comme les policiers, sont un peu disaires,  
en règle générale, et encore moins aujourd'hui,  
j'allais dire que par le passé, car il y a vraiment  
une grosse pression des autorités à la fois judiciaires  
et administratives sur les services enquêteurs,  
et en vertu de l'article 11 du Code de procédure pénale,  
qui renvoie donc au procureur la communication.  
Donc sur des affaires extrêmement sensibles comme à l'époque,  
on était, j'allais dire, un peu plus libres,  
et donc on arrivait à avoir quelques bribes d'infos  
aussi de là qui nous permettaient, comme on dit, dans le jargon,  
de gratter un petit peu au-delà.  
Alors puisque vous êtes journaliste fédiversier,  
on vous dit d'ailleurs fédiversier,  
alors c'est un territoire de l'information  
qui est très spécifique, le fédiver.  
Aujourd'hui, il semble avoir repris des couleurs,

## [Transcript] Affaires sensibles / "Le Chat" du Sud-Ouest

si tentez qu'il en ait perdu un jour, d'ailleurs,  
le fédiver plait.

Comment vous analysez cela, vous?

Écoutez, Fabrice, je suis tombé dans la marmite  
au début de carrière, dans l'olotte et garonne,  
et depuis, je n'ai pas cessé de traiter des fédivers.

Pourquoi le fédiver plait?

Parce que moi, j'y vois le côté humain, Fabrice,  
c'est la vie des gens, la vie de tous les jours, c'est ça.

Ça peut arriver, un fédiver peut nous arriver,  
à nous, à nos proches.

Nous sommes journalistes, mais nous sommes avant tout des humains,  
et nous analysons les situations.

On n'est pas là pour faire du scoop à tout prix.

On se donne le temps, de la réflexion, en tout cas, à Sud-Ouest.

On ne publie pas, vous voyez,

et puis aujourd'hui, j'allais dire,

on est extrêmement méfiants et c'est d'actualité,  
avec tout ce qui circule sur les réseaux sociaux.

Ce sera le mot de la fin, Jean-Michel Nesplot.

Merci infiniment pour tous les éclairages et les précisions  
que vous nous avez données sur cette affaire du chat du bassin.

Merci infiniment, au revoir.

Merci pour votre invitation.